POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de la dynamique de Développement Durable (depuis 2007) souhaitée par la Maison de Santé Marie Galène, une réflexion est menée pour réduire les impacts environnementaux de son activité. Il s'agit d'une démarche stratégique en parfaite cohérence avec les valeurs de la Fédération des établissements Jeanne Garnier et les objectifs de la démarche Qualité et Gestion des risques de l'établissement.

Cette dynamique a engagé l'établissement à s'inscrire dans une démarche de certification ISO 14001:2015, au travers de la mise en place d'un système de management environnemental. Ce système implique le respect des exigences réglementaires et légales, mais également, renforce la politique proactive de Développement Durable de la structure. L'éthique de l'établissement est de respecter l'environnement dans lequel il évolue afin de le préserver pour les générations futures. Il s'engage à mettre en œuvre une amélioration constante des conditions environnementales et de prévention de la pollution.

Le Développement Durable nécessite de répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Suivant cette réflexion, les objectifs fixés au travers de cette politique reposent sur les quatre piliers du Développement Durable (Environnemental ; Social ; Sociétal ; Économique). De plus, les cibles environnementales fixées tiennent compte des six grands domaines d'impacts : Énergie ; Air ; Eau ; Qualité de vie ; Achats ; Déchets.

Énergies

- ✓ Porter **la part d'énergie verte** dans nos approvisionnements à **25%** minimum ;
- ✓ Développer une démarche d'amélioration continue en matière de maîtrise et d'économies d'énergie et de performance énergétique de nos installations (**diminuer de 20% les émissions de CO2** de l'établissement **d'ici 2020** par rapport aux valeurs de 2013 et à périmètre constant) ;
- ✓ Réduire la consommation d'énergie de l'établissement par le biais de l'adoption de nouvelles technologies (**réduire de 15% nos consommations en KWh d'ici 2020** par rapport à 2013).

Eaux

- ✓ Réduire la consommation d'eau de la structure, par la sensibilisation du personnel et des patients, par le biais de solutions technologiques (**réduire la consommation d'eau de 2%** d'ici à 2020 par rapport à 2013) ;
- ✓ Garantir l'hygiène des locaux tout en limitant au maximum les impacts environnementaux négatifs ;
- ✓ Prévenir le risque de Légionnelle tout en réduisant le volume d'eau consommé ;
- ✓ Limiter les impacts environnementaux du rejet des effluents liquides.

Air

- ✓ Suivre, mesurer et analyser nos consommations au travers du Bilan d'Émission de GES et réaliser d'un tableau de suivi infra-annuel (**réduire de 20% les émissions de CO2 d'ici 2020** par rapport à 2013 : campagne « TWO for TEN »);
- ✓ Sensibiliser et informer les professionnels et les patients afin d'avoir un air intérieur sain, par l'application de pratiques vertueuses : « campagne qualité de l'air intérieur ».

Qualité de vie

- ✓ Créer une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail au travers la sensibilisation des professionnels et des patients aux bonnes pratiques de Développement Durable ;
- ✓ Être à l'écoute des professionnels afin que l'établissement améliore et adapte au mieux ses pratiques ;
- ✓ Solliciter les professionnels pour trouver des idées permettant de réduire nos consommations et l'impact des produits et services (informatique, éclairage, etc.) ;
- ✓ Mettre en place les matériels d'impression aux professionnels sur l'ensemble de l'établissement selon les besoins identifiés (meilleur confort de travail) ;
- ✓ Proposer au personnel des solutions afin de réduire leurs rejets et leurs consommations (transports, appareils électriques économes, etc.) ;
- ✓ Mener des actions afin de diminuer les facteurs de stress et de risques psychosociaux au sein du personnel ;
- ✓ Encourager l'établissement à mettre à disposition aux patients et au personnel, des locaux spacieux, colorés, rénovés, agréables à vivre, etc.

Achats

- ✓ Favoriser la formalisation des exigences en matière d'achats écoresponsables ;
- ✓ Privilégier les produits et les services ayant des écolabels ;
- ✓ Favoriser l'optimisation des besoins de l'établissement pour poursuivre son activité ;
- ✓ Encourager les achats de produits, de matériaux et de services économes en ressources (incidence environnementale moindre au meilleur coût).

Déchets

- ✓ Mettre en conformité les circuits de gestion des déchets avec la norme ISO 14001:2015 ;
- ✓ Augmenter la part des déchets valorisés au travers du réemploi et/ou du recyclage ;
- ✓ Réduire la quantité de déchets produits par l'activité (**réduction de 50% des déchets alimentaires** d'ici 2025 : « campagne restauration durable ».

Les différents objectifs pour la réduction des impacts environnementaux de l'activité, se basent sur les réglementations applicables à la structure, mais également sur d'autres réglementations non obligatoires pour la maison de santé (BEGES, respect des normes internationales ISO, etc.), démontrant l'attitude proactive de la structure.

Cette attitude amène l'établissement à participer aux campagnes nationales d'engagement telles que : Campagne TWO for TEN ; Charte Déontologique d'Engagement des Dirigeants d'établissement de santé ; Campagne de Restauration Collective Durable ; Campagne Qualité de l'Air Intérieur.

Les démarches mises en place par l'établissement seront régulièrement testées, validées et mises à jour afin d'entretenir et d'améliorer le système de management environnemental et la performance environnementale qui en résulte. Ces démarches sont placées sous la responsabilité du référent Développement Durable de l'établissement qui mènera un suivi chiffré des objectifs.

La Maison de Santé Marie Galène impulse donc une dynamique de Développement Durable auprès de son personnel et des patients afin d'éliminer ou de limiter ses impacts environnementaux. Cette dynamique est construite grâce à un management participatif et un discours transparent auprès des différentes parties intéressées, en se fixant sur des objectifs concrets et mesurables.

Fait à Bordeaux, le 26/09/2018
Michelle RUSTICHELLI
Directrice

MAISON DE SANTÉ
MARIE GALÈNE
Association des Dames du Calvaire